



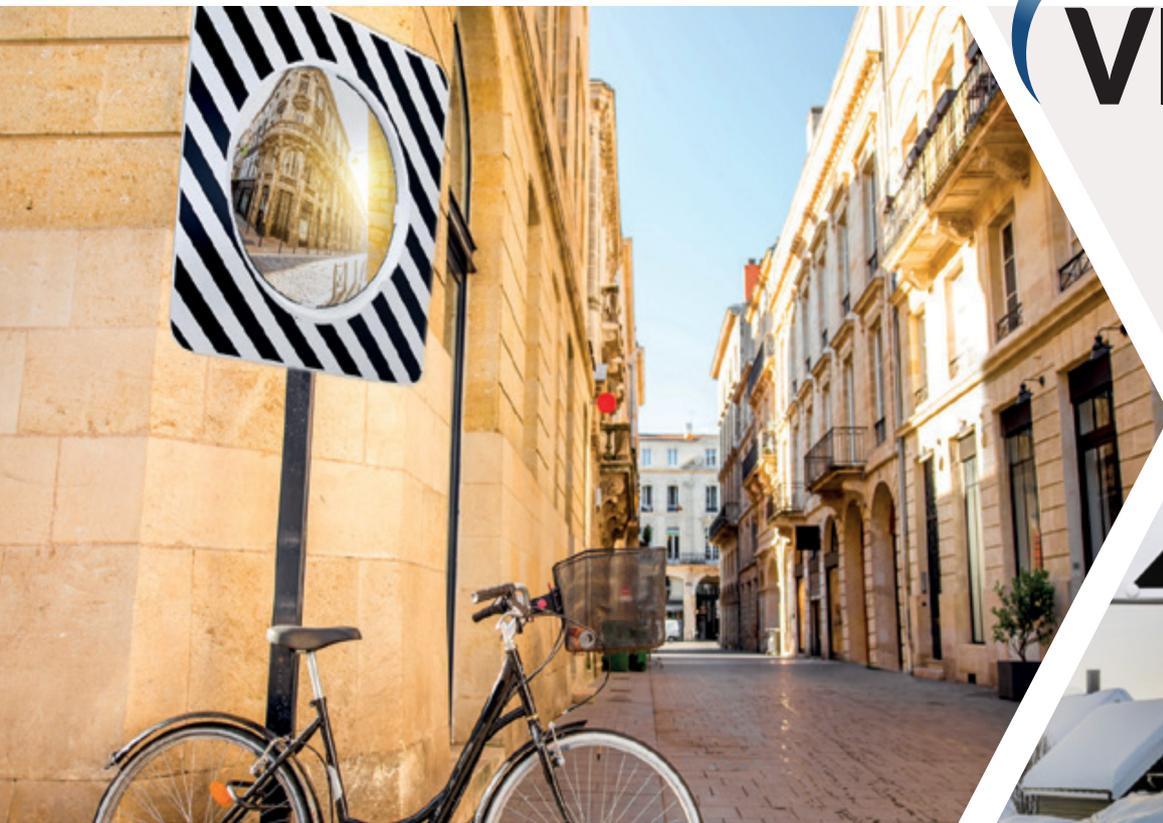
*Au service de vos projets
depuis 1981!*

MIROIRS DE SÉCURITÉ INCASSABLES POUR AGGLOMÉRATIONS

Conformes à la réglementation française

The VIALUX logo, consisting of a blue curved line above the word 'VIALUX' in a bold, black, sans-serif font.

VIALUX



POUR SÉCURISER
LES ROUTES DE VOTRE
COMMUNE, CHOISISSEZ
LA QUALITÉ VIALUX®

Two horizontal bars, one blue and one red, representing the colors of the French flag.

FABRICATION FRANÇAISE

● OPTEZ POUR
LA QUALITÉ **VIALUX®**



Choisir VIALUX®, c'est faire le choix d'une solution durable garantissant la sécurité de vos concitoyens.



-  Incassable
-  Traitée anti-UV
-  Garantie intégrale
Cadre, optique et fixation
-  Conforme à la réglementation française*
-  Fabrication française
ISO 14001
-  Expédition en 48h

Que dit la réglementation ?

Les miroirs avec cadre blanc et noir sont destinés **exclusivement** aux intersections



Retrouvez tous les certificats et tests de résistance VIALUX®



COMMENT BIEN CHOISIR VOTRE MIROIR D'AGGLOMÉRATION VIALUX ?



Prenez connaissance de la réglementation en vigueur en agglomération

« [...] En agglomération, le miroir peut être utilisé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- > Mise en place d'un régime de priorité, avec l'obligation d'un arrêt STOP sur la branche du carrefour où les conditions de visibilité ont entraîné l'utilité du miroir
- > Distance entre la ligne d'arrêt et le miroir inférieure à 15 mètres
- > Trafic essentiellement local sur la route où est implanté le STOP précité
- > Limitation de vitesse sur la route prioritaire inférieure ou égale à 60 km/h
- > Implantation à plus de 2,30 mètres de hauteur [...]

Les miroirs doivent être inclus sur un fond rayé noir et blanc.



Déterminez la taille du miroir la mieux adaptée en fonction de la distance qui le séparera de l'automobiliste :



Moins de 8 mètres → format 600 x 400 mm

Entre 8 et 10 mètres → format Ø 600 mm

Entre 10 et 15 mètres → format 800 x 600 mm



Choisissez la qualité d'optique et le niveau de garantie souhaités :



Incassable	•	•	•
Léger, indéformable, résistant aux chocs	•	•	•
Traitement de surface anti-UV	•	•	•
Traitement anti-rayures et antistatique		•	
Acier inoxydable insensible aux UV			•
Durée de garantie (optique, cadre et fixation)	3 ans	5 ans	10 ans

*Art. 14 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

MIROIRS RÉGLEMENTAIRES D'AGGLOMÉRATION AVEC CADRE NOIR ET BLANC



QUALITÉ POLYMIR® ET P.A.S®



DISTANCE MAXI DE L'UTILISATEUR AU MIROIR	OPTIQUE (mm)	CADRE (mm)	QUALITÉ POLYMIR	QUALITÉ P.A.S
8 mètres	600 x 400	900 x 600	574	976



10 mètres	Ø 600	900 x 900	566	966
15 mètres	800 x 600	1200 x 900	576	978

QUALITÉ INOX ET INOX ANTI-GIVRE/ANTI-BUÉE*



DISTANCE MAXI DE L'UTILISATEUR AU MIROIR	OPTIQUE (mm)	CADRE (mm)	QUALITÉ INOX	QUALITÉ INOX ANTI-GIVRE/ ANTI-BUÉE
8 mètres	600 x 400	900 x 680	874	874 AB



10 mètres	Ø 600	930 x 930	866	866 AB
15 mètres	800 x 600	1200 x 910	876	878 AB

ACCESSOIRES Poteaux disponibles pour tous les modèles
Film chauffant anti-givre/anti-buée pour les miroirs qualité Polymir® et P.A.S®

*Sans installation électrique.

Pour être sûr de bien choisir votre
miroir, utilisez le guide Vialux®
accessible en scannant ce QR code



Votre distributeur installateur



Au service de vos projets
depuis 1981!

INOTECHNA

57A Rue des Romains
F – 68390 SAUSHEIM

03.89.32.56.16 infos@inotechna.com

www.inotechna.com